



# LUCENS-INFO



## *Table des matières*

---

Le clin d'œil du Syndic	pages	3-4
Manifestations locales	page	5
Sociétés diverses de la Commune admin. de Lucens	page	6
Coup de balai 2018	page	7
Un train toutes les 30 minutes en semaine dans la Broye	pages	8-9
Le CarPostal prend le relai	page	10
Je suis responsable de mon animal de compagnie !	page	11
Noël est passé, que faire de mon sapin ?	page	11
Cartes CFF - nouveaux tarifs	page	12
Nouvelle consultation sociale	page	13
Déchetteries	page	14
Utile	page	15

## "Le clin d'œil du Syndic"

### **Une possibilité de mobilité toutes les trente minutes**

On y est, on l'a obtenue ! Elle est en place ! Après des années d'effort, de demandes répétées, de discussions et de séances, la population de Lucens et des environs a réussi à obtenir une cadence des trains à la demi-heure.



Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, deux Conseillers d'Etat (VD et FR), les représentants des CFF, la Municipalité presque au complet, ainsi que de très nombreux invités ont pris note du nouvel horaire des CFF qui est entré en vigueur le 11 décembre 2017.

Ce nouvel horaire permettra aux habitants de Lucens et des environs de prendre le train toutes les demi-heures dans des wagons confortables, pour se déplacer en direction des grands centres.

Cette mobilité plus attrayante offre une véritable alternative à la voiture et permettra, peut-être, de limiter les célèbres bouchons de l'entrée Nord de Lausanne.

Le nouvel horaire est en place, les travaux de rénovation de la gare de Lucens sont à bout touchant ! Les quais allongés et mis à hauteur des wagons facilitent l'accès au train. Un passage sous voies créé pour accéder au second quai et une sécurisation de la ligne de la Broye complètent les infrastructures déjà à disposition. Des travaux très importants qui ont été réalisés en un peu plus de huit mois, ce qui est remarquable.

Dorénavant, c'est à nous, Lucennois et habitants de la Broye, de prendre conscience que si l'on désire encore une amélioration des cadences, il nous faudra montrer aux responsables des CFF que nous utilisons ces nouvelles rames pour nos déplacements. Seule une fréquentation plus assidue des trains nous permettra de revendiquer un horaire encore plus attractif.

L'année 2018 s'annonce donc sous d'excellents auspices et le nombre de trains supplémentaires facilitera la vie de tous les habitants de la Broye.

Je ne voudrai pas terminer ce clin d'œil du mois de décembre, sans vous souhaiter, avec mes collègues de la Municipalité, de très belles fêtes de Noël et vous souhaiter une magnifique année 2018.

Le Syndic, Patrick Gavillet

## *Manifestations locales*

---

- ♪ Samedi 6 janvier 2018 à 19h00 : Soirée choucroute du Moto Club Les Castors, au Casino-Stand de Lucens ;
- ♪ Samedi 3 février 2018 à 20h00 : Soirée annuelle de l'Echo du Soir, à la Grande salle de Lucens ;
- ♪ Dimanche 4 février 2018 dès 13h30 : Goûter-concert pour les aînés, par l'Echo du Soir, à la Grande salle de Lucens ;
- ♪ Samedi 24 février 2018 dès 10h00 : Exposition féline internationale, à la Grande salle de Lucens ;
- ♪ Dimanche 25 février 2018 dès 10h00 : Exposition féline internationale, à la Grande salle de Lucens ;
- ♪ Vendredi 9 mars 2018 de 9h00 à 11h00 : Jardin des parents par l'APE, au Casino-Stand de Lucens ;
- ♪ Vendredi, samedi et dimanche 9, 10 et 11 mars 2018 ; Expo d'art et peinture par la SDL, au Centre paroissial de Lucens ;
- ♪ Vendredi 23 mars 2018 dès 11h00 : Repas de soutien du FC Etoile-Broye, à la Grande salle de Lucens.

## *Sociétés diverses de la Commune administrative de Lucens*

---

-  Union des sociétés locales
-  Sociétés de développement de Lucens
-  Fête des enfants
-  Abbaye du Soleil
-  Accordéon Echo du Soir
-  Armes réunies
-  Aviculture Lucens
-  FC-Etoile Broye
-  Gymnastique FSG Lucens
-  Gym-Hommes Lucens
-  Harmonie l'Abeille
-  Jeunesse de Lucens
-  Ski-club
-  Moto club Les Castors
-  Vélo-club Broye
-  Samaritains
-  Les Mercredistes
-  S'am-Bren-Ches
-  VBC Union
-  Jeunesse BCS
-  Les dames de Forel
-  Les amis du Four à pain
-  La Forelloise
-  Le comité d'animation de Chesalles



N.B. : Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de nous communiquer un éventuel oubli.

## Coup de balai, 24 mars 2018



**C'est quoi ?** Une journée de sensibilisation contre le littering organisée par la Commune et la Société de développement.

**Pourquoi ?** Nettoyer un espace commun, s'interroger sur la quantité de déchets que nous laissons derrière nous.

**Et alors ?** Simplement partager un moment entre habitants.

## *Un train toutes les 30 minutes en semaine dans la Broye*

---

Depuis le 10 décembre dernier, la Broye vaudoise bénéficie d'une toute nouvelle offre du RER Vaud avec une cadence d'un train toutes les 30 minutes en semaine.

### **RER Vaud Kerzers-Murten/Morat-Avenches-Payerne-Palézieux-Lausanne.**

La ligne S9 du RER Vaud circule tous les jours, chaque heure, nouvellement entre Kerzers et Lausanne. La ligne est desservie par des rames Domino CFF.

Arrêt dans chaque gare entre Kerzers et Palézieux, puis à Puidoux-Chexbres et Lausanne. Les gares de Faoug, d'Avenches et de Corcelles-Nord sont dorénavant reliées à Lausanne chaque heure et sans changement, avec un temps de parcours réduit de 6 minutes. De nouvelles liaisons sont établies en milieu de soirée. Le vendredi et le samedi soir, un nouveau train nocturne circule entre Lausanne, départ 1h00, et Morat, arrivée 2h21.

Les horaires des départs des trains entre Kerzers et Lausanne sont retardés d'une quinzaine de minutes en moyenne dans le sens inverse.

### **RER Vaud Payerne-Palézieux.**

Une nouvelle ligne S8 du RER Vaud est en service du lundi au vendredi, un train par heure circulant jusqu'à 20h00 entre Payerne et Palézieux. La ligne est desservie par des rames Domino CFF.

Arrêt dans chaque gare entre Payerne et Palézieux (sauf la gare d'Henniez, desservie seulement par les trains de 16h17 au départ de Payerne et 7h03 au départ de Palézieux).

La ligne est en correspondance immédiate à Palézieux avec les trains InterRegio Luzern-Bern-Fribourg/Freiburg-Romont-Palézieux-Lausanne-Morges-Nyon-Genève-Genève Aéroport. Des correspondances sont également assurées avec les trains de la ligne S5 du RER Vaud vers Grandson.

Un aller et retour de la ligne S8 est effectué en mi-journée entre Payerne, Corcelles-Nord et Avenches : Payerne départ 11h50, Avenches départ 12h06.

## Un train toutes les 30 minutes en semaine dans la Broye vaudoise.

Les deux lignes combinées S8 et S9 du RER Vaud offrent une cadence d'un train toutes les 30 minutes en semaine pour toutes les localités de Payerne à Palézieux (sauf Henniez). En soirée et le week-end, un train par heure est prévu avec la ligne S9. En semaine, la Broye vaudoise bénéficie ainsi de deux relations par heure vers Lausanne, une fois sans changement, une fois avec correspondance rapide à Palézieux. A Payerne, les correspondances sont améliorées à destination de/en provenance de Yverdon-les-Bains et Fribourg/Freiburg. Les trains RegioExpress Payerne-Lausanne du matin et du soir sont remplacés par les nouvelles lignes S8 et S9.



## *Le CarPostal prend le relai*

---

En date du 10 décembre dernier, le nouvel horaire des transports publics a été introduit avec la suppression de la ligne TPF Moudon-Chesalles-Romont. Elle est remplacée par une ligne de Car Postal Lucens-Chesalles-Moudon.

La ligne CFF de la Broye est desservie par deux trains par heure en direction de Lausanne et Payerne.

Il n'y a plus aucune liaison de transports publics en direction de Romont.



## *Je suis responsable de mon animal de compagnie !*

### Règlement de police de la Commune de Lucens

Chapitre 2/Art. 29 :

Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher

- a) De troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris ;
- b) De porter atteinte à la sécurité d'autrui ;
- c) De dégager des odeurs gênantes pour le voisinage ;
- d) De souiller les voies publiques et privées.

## *Noël est passé, que faire de mon sapin ?*

Le service de voirie se charge de ramasser votre sapin de Noël pour autant que celui-ci soit déposé au bord de la route au même endroit que les déchets, le jeudi matin.



## *Cartes journalières « Flexicard »- Nouveaux tarifs dès 2018*

---

Suite à l'augmentation des tarifs des CFF, la Municipalité a adapté les tarifs des cartes journalières. Dès lors, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs seront les suivants :

Habitants des Communes de Lucens et Curtilles : Fr. 40.00

Habitants hors de la Commune de Lucens : Fr. 50.00



## *Nouvelle consultation sociale*

---

La Commune de Moudon inaugure sa nouvelle Consultation Sociale.

Ce service gratuit conduit par Pro-Senectute, s'adresse à des personnes dès 60 ans ainsi qu'à leurs proches.

Vous trouverez de l'aide principalement dans les domaines suivants :

- AVS, LPP, Prestations complémentaires, assurances maladie, logement ;
- Aides financières pour les revenus modestes (exemple : lunettes) ;
- Conseils et réflexions sur la retraite ;
- Equilibrer son budget ;
- Soutien individuel en cas de difficultés personnelles ;
- Directives anticipées, testaments...

Ce service a commencé son activité le 2 novembre dernier et est aussi ouvert aux habitants de Lucens.

Sur rendez-vous, contact : Madame Laure Fasel, assistante sociale, 026/660.79.70 ou [laure.fasel@vd.prosenectute.ch](mailto:laure.fasel@vd.prosenectute.ch).

Lieu : salle des mariages, au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville de Moudon.

**Praz-la-Mort**

**Horaires d'ouverture**

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

**Lundi : 09h30 - 11h30**

**Mardi : Fermé**

**Mercredi : 13h15 - 18h00**

**Jeudi : Fermé**

**Vendredi : 13h15 - 16h30**

**Samedi : 08h00 - 12h00**

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

**Lundi : 09h30 - 11h30**

**Mardi : Fermé**

**Mercredi : 13h15 - 17h00**

**Jeudi : Fermé**

**Vendredi : 13h15 - 16h30**

**Samedi : 09h00 - 12h00**

**Eco point du Centre**

**Réservé aux personnes à mobilité réduite !**

**Horaires d'ouverture**

**Mardi de 09h30 à 11h30**

**Jeudi de 13h30 à 16h30**

*La déchetterie Praz-la-Mort sera  
fermée les lundis 25 décembre  
2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018.*

## Utile

---

### **Horaires :**

Administration communale

Place de la Couronne 1

**Lundi** : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Case postale 95

**Mardi** : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

1522 Lucens

**Mercredi** : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

**Jeudi** : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

**Vendredi** : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

**Fermeture des bureaux administratifs du 22 décembre 2017 à 16h00  
jusqu'au 3 janvier 2018 à 8h00.**

En cas de nécessité, du 22 décembre 2017 au 3 janvier 2018, vous pouvez envoyer un courriel à [commune@lucens.ch](mailto:commune@lucens.ch). Cette adresse sera relevée tous les matins avant 9h00.

	<b>Téléphone</b>	<b>Fax</b>	
<b>Guichet d'accueil :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:commune@lucens.ch">commune@lucens.ch</a>
<b>Bourse communale :</b>	021/906.15.59	021/906.95.45	<a href="mailto:bourse@lucens.ch">bourse@lucens.ch</a>
<b>Police administrative :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:police@lucens.ch">police@lucens.ch</a>
<b>Contrôle des habitants :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:habitants@lucens.ch">habitants@lucens.ch</a>
<b>Secrétariat municipal :</b>	021/906.15.50	021/906.95.45	<a href="mailto:commune@lucens.ch">commune@lucens.ch</a>
<b>Service de voirie :</b>	021/906.15.68	021/906.85.61	<a href="mailto:voirie@lucens.ch">voirie@lucens.ch</a>
<b>Service technique intercommunal Lucens &amp; Valbroye :</b>			
	021/906.15.65	021/906.95.45	<a href="mailto:info@stilv.ch">info@stilv.ch</a>

*La Municipalité vous  
souhaite un joyeux  
Noël et une bonne  
année 2018 !!*

